

## La prison, du temps passé au temps dépassé

Le temps carcéral a toujours été une problématique importante dans le parcours des détenus. Pendant de nombreux siècles, il est resté synonyme d'épreuve, au regard de la rigueur des conditions de détention. Avec la Révolution, le temps de référence devient lié à l'avenir de l'individu qu'il faut, avant toute chose, punir et réinsérer dans la société. Au siècle suivant, la criminalité ne cesse d'augmenter, ce qui induit un questionnement général sur la politique pénitentiaire et le sens de la peine. Aujourd'hui, avec la suppression de la peine de mort, la prison est même devenue la peine la plus élevée dans la hiérarchie des sanctions, les condamnations à une peine de détention se multiplient et les durées des incarcérations ne cessent de s'allonger. Comment supporter les journées d'incarcération, les jours de fêtes, les dimanches, surtout lorsque le temps ne coule plus au même rythme que pour ceux du dehors ? Comment vivre les journées, les saisons, les années lorsque l'on est mère ? Et quel quotidien pour les surveillants de prison et ceux qui accompagnent les personnes incarcérées dans leurs activités et leurs problèmes physiques ou psychiques ? Avec les nouvelles lois pénales, le temps d'un avenir est-il envisageable ? Plus largement, le temps peut-il venir à bout des risques d'insécurité, être un remède à la récidive et à la criminalité ? C'est sur ce temps historique de la prison et ce temps de la peine que les intervenants au colloque sur « La prison, du temps passé au temps dépassé », qui s'est déroulé à l'université de Lille 2 et à l'université catholique de Lille les 15 et 16 mai 2008, se sont penchés, en cherchant à savoir s'il existe un juste temps de la peine.



**Sylvie Humbert**, professeur d'histoire du droit, université catholique de Lille, secrétaire générale adjointe de l'Association française pour l'histoire de la justice.



**Nicolas Derasse**, maître de conférences en histoire du droit à l'université de Lille 2, membre du Centre d'histoire judiciaire UMR 8025 de l'université de Lille 2.



**Jean-Pierre Royer**, doyen honoraire de la faculté de droit de Lille, écrivain de l'histoire de la justice.

Conception typographique, mise en pages : Fabienne Cuvelier - Couverture : Armelle Leroy  
Photo en couverture : La lettre de GENEPI 2005, montage J.J. Humbert.



9 782296 556508

ISBN : 978-2-296-55650-8  
23 euros



La prison, du temps passé  
au temps dépassé

Sous la direction de  
Sylvie Humbert, Nicolas Derasse  
et Jean-Pierre Royer

Collection «Droit, Société et Risque»

Sous la direction de  
Sylvie Humbert, Nicolas Derasse  
et Jean-Pierre Royer

## La prison, du temps passé au temps dépassé



L'Harmattan